

## Direction Enveloppe, Isolation et Sols Division Revêtements, Etanchéité, Enduits et Mortiers

## Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC selon e-Cahier CSTB n°3562

## Procès-verbal n°20-26084863 du 04 mars 2020

valable jusqu'au 31 mars 2025, sauf annulation ou modification REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système R.POX INDUSTRIE épaisseur nominale 3,5 mm

SYSTEME PRESENTE PAR:

R SOL

**5 AVENUE EUGENE FREYSSINET** 

95740 FREPILLON

FORMULATEUR CONCEPTEUR:

R.SOL

**DESCRIPTION DU SYSTEME:** 

Système de revêtement de sol à base de liant synthétique comprenant :

- le primaire constitué du mélange de la résine époxydique bi-composant « R.POX LT 300 » appliqué à raison de 400 g/m², et saupoudré de silice, de granulométrie 0,4 0,8 à raison de 600 g/m²,
- la couche de masse constituée de la résine époxydique bi-composant « R.POX LT 300 », de la silice de granulométrie 0,1-0,3 mm (en rapport liant/charge de 1/0,75) et de la silice de granulométrie 0,3-0,8 mm (en rapport liant/charge de 1/0,75), appliquée à raison de 1,8 kg/m² et saupoudrée à refus de silice de granulométrie 0,4-0,8 mm,
- la couche de regarnissage constituée du mélange de la résine époxydique bi-composant « R.POX 550 » appliquée à raison de 700 g/m².

CARACTERISTIQUES OBTENUES (Dossier CSTB 20-26084863); Cf. récapitulatif joint en annexe :

## Caractéristiques d'identification

Epaisseur totale moyenne: 3,74 mm

Masse surfacique totale moyenne : 6 167 g/m²

Rapport masse surfacique totale moyenne / épaisseur totale moyenne : 1,65

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

PIM

í	р	r	и
4	3	3	4



_									
	a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
	3	3	3	3	3	2	3	3	3

" i " pour choc (impact) ; " p " pour poinçonnement ; " r " pour ripage ; " u " pour usure par roulage).
a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%, b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels
s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

P/M 4.3.3.4 - P/C 3.3.3.3.3.2.3.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés »), dosé à 350 kg/m³ de ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de classe C25/30.

Adhérence sur béton humide selom le Guide Technique Sols à usage industriel n°3577\_V3 : non revendiqué

Le Technicien responsable des essais

L'Ingénieur responsable de secteur

Christophe MICHEL

Gilbert FAU

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées en annexe mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Il comporte 1 page et 1 annexe (2 pages).

pages). La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site <u>www.cstb.fr</u>.